

PROJET D'EXTENSION DU PERIMETRE NATURA 2000 « GARONNE EN AQUITAINE »

I. Contexte

Le périmètre du site Natura 2000 de la Garonne en Nouvelle-Aquitaine représente 250 kms de cours d'eau soit une surface de 6 684 Ha principalement située en lit mineur et en berges du fleuve. Après une validation du Document d'Objectifs (DOCOB) et du périmètre actuel du site en 2013, des difficultés ont émergé lors de la mise en œuvre de l'animation concernant l'application des outils Chartes et Contrats Natura 2000. En effet, l'un des leviers d'actions pour l'engagement dans la charte Natura 2000 est l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) sur les parcelles incluses sous le périmètre N2000 ; par conséquent, très peu de signataires peuvent en bénéficier car très peu de parcelles sont incluses sous le périmètre actuel. De même pour les contrats Natura 2000, les actions de restauration peuvent être financées uniquement lorsqu'elles se situent sous le périmètre Natura 2000, ce qui explique certaines difficultés pour engager des contrats de restauration écologique sur ce site.

A titre d'exemple, la commune de Saint-Laurent (47) s'est engagée dans un contrat Natura 2000 depuis 2017 portant sur la restauration d'un atterrissement et de sa ripisylve. La commune souhaitait également engager la parcelle attenante à la ripisylve, ancienne peupleraie, dans un nouveau contrat N2000 afin d'implanter des essences diversifiées de feuillus. Cependant, le périmètre sur ce secteur étant limité aux berges, la parcelle attenante n'a pas pu faire l'objet d'un contrat Natura 2000 et la commune a donc réimplanté une peupleraie (cf. figure 1).

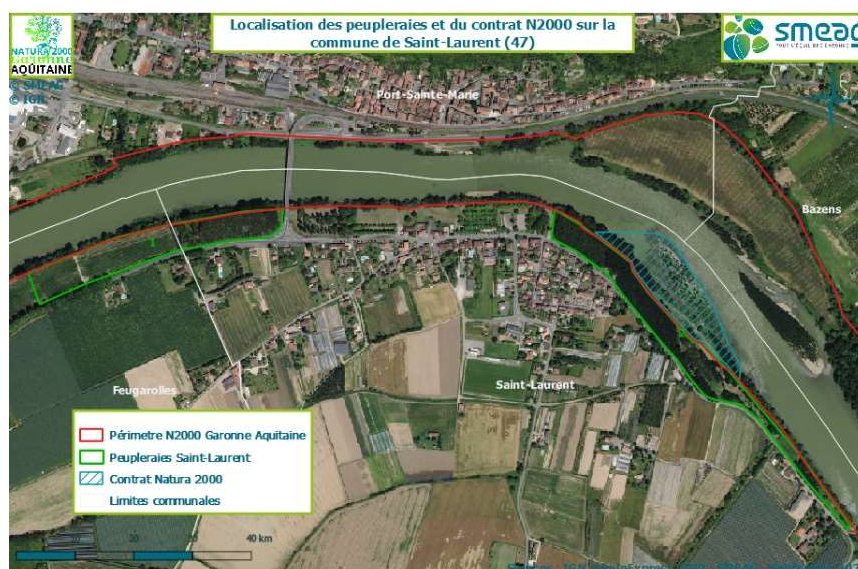


Figure 1: Localisation du contrat N2000 de Saint-Laurent

Par ailleurs, lors de la réalisation du DOCOB, 32 fiches actions ont été rédigées dont la fiche N°8 qui s'intitule « Etendre le périmètre du site pour intégrer les zones humides d'intérêt communautaire du lit majeur ». Afin de concilier les objectifs de cette fiche action et dans un but de développer les synergies entre différentes politiques publiques du territoire, un premier travail cartographique a été mené dans le cadre du SAGE « Vallée de la Garonne » afin d'intégrer les zones humides recensées au SAGE lorsque cela était cohérent et pertinent sur certains secteurs de Garonne.

L'objectif global de ce projet est donc de mener une concertation élargie avec les parties prenantes concernées pour aboutir à un périmètre du site Natura 2000 Garonne en Aquitaine élargi d'ici fin 2022.

Une fois validée par le Comité de pilotage Natura 2000, à partir de 2023 l'extension du périmètre s'accompagnera d'une actualisation globale du DOCOB dans l'objectif de mettre à jour les enjeux et l'ensemble des actions à mettre en œuvre sur ce site. En parallèle, des données écologiques sont bancarisées afin de mettre à jour les connaissances du site et de construire un argumentaire écologique solide permettant de justifier et d'orienter les propositions d'extensions.

II. Méthodologie - Organisation du projet

Pour proposer un périmètre élargi à la fin de ce troisième cycle d'animation, soit fin 2022, plusieurs réunions multi-acteurs dans diverses configurations sont donc à organiser.

En 2020, une première réunion du COTECH restreint (services de l'Etat, CD 47 et 33, CATERZH 47 et 33 et chambres d'agriculture 47et 33) a été organisée durant l'été 2020 enfin de présenter la démarche d'extension du périmètre ainsi que les premiers travaux et de recueillir les premiers avis. Cette démarche a été présentée et validée en COPIL le 1^{er} octobre 2020, ce qui a donné lieu en fin d'année 2020 à la programmation d'une seconde réunion du COTECH, plus élargi, afin de préparer la mise en place opérationnelle du projet, pour la période 2021-2022.

A l'issue de cette seconde réunion, des perspectives de travail ont été présentées avec une concertation à mener à travers des Groupes de Concertations Territorialisés (GCT) établis à partir des Commissions Géographiques du SAGE (cf. carte en annexe). De ce fait, une liste de participants a été élaborée par GCT et diffusée à l'ensemble des membres de ce COTECH élargi, accompagnée d'un atlas cartographique à l'échelle communale. L'objectif de ces premiers contacts est de recueillir les premiers avis et d'amender le listing avec les propositions de chacun.

- Présentation des instances de travail :

Equipe projet	Membres du SMEAG : Jean-Michel CARDON Mathieu BEAUJARD Claire BOSCUS Fabien GUYOMARD	- Organisation du projet global - Animation des réunions
---------------	--	---

	Chargé(e) de communication (C-com)	- Réalisation du travail technique cartographique
COTECH élargi	DREAL et DDT(M) Conseils départementaux Chambres d'agriculture CATER(ZH) Associations naturalistes OFB Animateurs Natura 2000/ZH Référénts territoriaux SAGE Vallée de la Garonne GPMB CRPF	- Expertise technique - Expertise naturaliste - Accompagnement sur les procédures d'extensions - Avis et conseils variés - Préparation technique des GCT
Groupes de Concertations Territorialisés (GCT)	Membres du COTECH élargi, référents techniques GEMAPI, représentants (maires et/ou conseillers) des communes riveraines	- Concertation territorialisée - Recueil et intégration des avis et remarques - Apport de la vision politique - Croisement avec les projets en cours sur les territoires

III. Perspectives de travail 2021-2022

Les nombreux échanges avec les services de l'Etat et notamment ceux de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, nous ont permis d'établir un **planning prévisionnel** comme suit :

➤ En 2021 :

QUOI ?	QUAND ?	QUI ?	POURQUOI ?
Consolidation des GCT	Fin février	Diffusion à l'ensemble des membres du COTECH élargi	Avoir un listing le plus exhaustif possible
Envoi atlas et note explicative associée	Fin mars	L'ensemble des membres des 4 GCT	Prise de connaissance en amont des réunions
Première série de réunions : 4 réunions de présentation du projet	2 nd trimestre : avant Juin	L'ensemble des membres des 4 GCT	Présentation du projet aux « nouveaux partenaires » qui n'auraient pas suivis les premiers échanges, notamment les collectivités riveraines de la Garonne

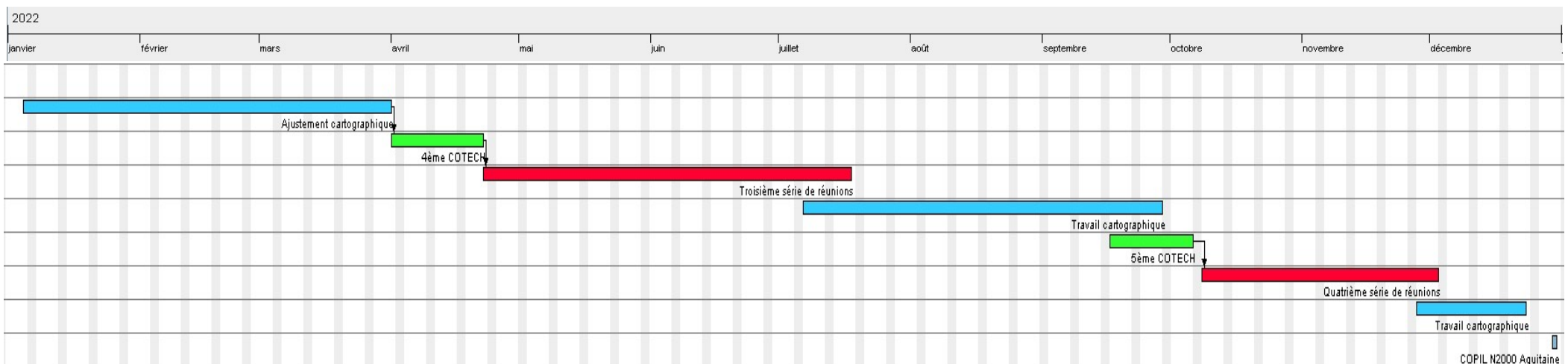
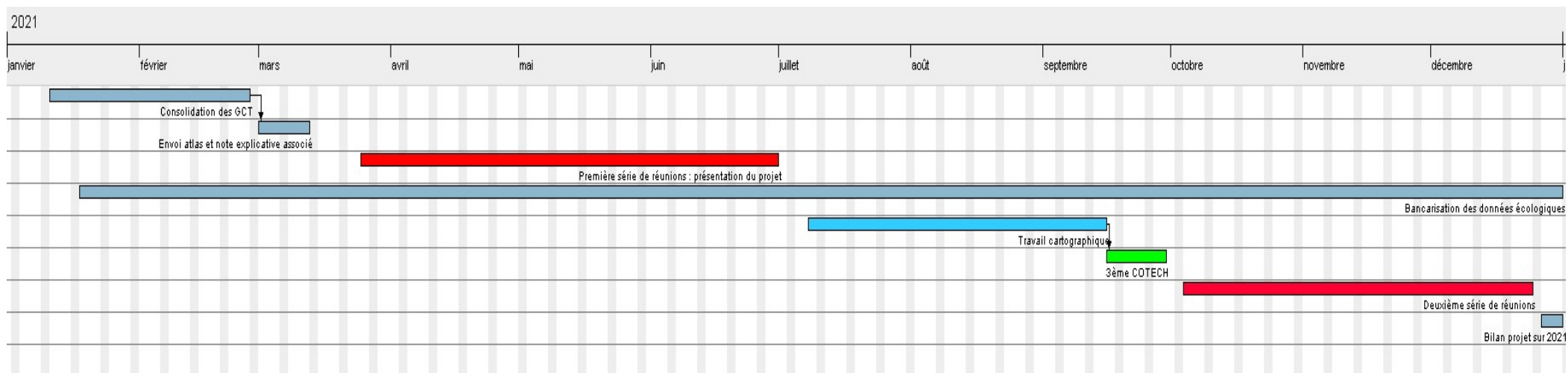
Bancarisation de données écologiques	Toute l'année	Equipe projet	Indispensable pour justifier et orienter les secteurs élargis
Travail cartographique	Avant la 2 ^{ème} série de réunion	Equipe projet	Affiner les extensions suite aux données écologiques
3 ^{ème} COTECH	Fin septembre	Membres du COTECH élargi	Consolider le travail technique et préparer la 2 ^{nde} série des GCT
Deuxième série de réunions : 1 réunion par GCT	Octobre à décembre (présentiel privilégier selon mesures COVID)	L'ensemble des membres des 4 GCT	Nouvelles propositions ajustées suite à l'étude de données écologique durant l'été Recueil avis, remarques...
Bilan du projet sur 2021	Fin d'année	Equipe projet	Evaluation de l'avancée du projet et adaptation de la feuille de route si nécessaire

➤ En 2022 :

QUOI	QUAND	QUI	POURQUOI
Ajustement cartographique	1 ^{er} trimestre	Equipe projet	Suite aux avis et remarques des précédentes réunions des GCT + données écologiques
4 ^{ème} COTECH	1 ^{er} trimestre	Restreint ou élargi	Consolidation projet cartographique avant la 3 ^{ème} série de réunions
Troisième série de réunions : 1 réunion par GCT	2 nd trimestre	L'ensemble des membres des 4 GCT	
Travail cartographique	3 ^{ème} trimestre	Equipe projet	Consolidation technique
5 ^{ème} COTECH	Fin 3 ^{ème} trimestre	COTECH élargi	Validation du travail technique
Quatrième série de réunions : 1 réunion par GCT	4 ^{ème} trimestre	L'ensemble des membres des 4 GCT	Dernière consultation par GCT pour consolider le tout avant validation auprès du COPIL

Travail cartographique	4 ^{ème} trimestre, après la 4 ^{ème} série de réunion	Equipe projet	Consolidation technique si nécessaire
COPIL N2000 NAq. exceptionnel	Fin d'année 2022	Membres du COPIL	Validation de la proposition de périmètre élargi

Présentation synthétique du planning prévisionnel 2021 – 2022 (GANTT Project) :



IV. Communication

Le volet communication est développé en parallèle :

QUOI ?	QUAND ?	QUI ?
Site internet SMEAG : page spécifique dédiée	Toute l'année	CB/MB/CM-com
Actualisations régulières de la page dédiée	Toute l'année	CB/ CM-com
Focus réguliers SMEAG	Toute l'année	CB/ CM-com
Lettre info N° 6 : sujet central	Juin 2021	CB/MB/ CM-com
Lettre info N° 7 : point d'avancement	Juin 2022	CB/MB/ CM-com
Notes élus du SMEAG	Toute l'année	CB/MB/JMC
Relayer les informations par les CG du SAGE	Toute l'année (Exemple de la CG4 du 03/02)	CB/MB

V. Synthèse du projet

QUOI ?

QUI ?

QUAND ?

COMMENT ?

Projet
d'extension du
périmètre
N2000
« Garonne en
Aquitaine »

&
Actualisation
globale du
DOCOB

Equipe projet SMEAG
: JMC/MB/CB/SV

Groupes de
Concertations
Territorialisés (GCT) :
services de l'Etat
(DDT(M), DREAL),
Chambres
d'agriculture,
CATER(ZH), CD,
Associations
naturalistes, élus
locaux, syndicats,
EPCI,... (voir listing
non exhaustif)

3^{ème} cycle
d'animation Natura
2000
(2021 – 2022)

Périmètre concerté
élargi : fin 2022

Constitution de
Groupes de
Concertations
Territorialisés (GCT)

Suivi du projet par le
COTECH élargi

Bancairisation de
données écologiques
(partenaires)

Validation finale en
COFIL fin 2022

SWOT

FORCES

Projet multipartenaires
Plusieurs instances de travail
Compétences techniques et relationnelles de l'équipe projet

FAIBLESSES

Projet multipartenaires
Long linéaire de Garonne, concertation décalée dans le planning probable
Potentiels freins de certains acteurs concernés

OPPORTUNITES

Données écologiques supplémentaires
Projet en faveur de la biodiversité des communes riveraines

MENACES

Concertation difficile suite à des intérêts divergents marqués
Concertation non facilitée à distance (contexte Covid-19)

Solutions envisagées :

Faiblesses :

- Concertation décalée dans le planning probable : prise en compte dans le planning prévisionnel (GANTT Project notamment) d'un délai supplémentaire afin d'anticiper tout décalage
- Potentiels freins de certains acteurs concernés : des réunions supplémentaires sont à prévoir avec certains acteurs du territoire afin d'anticiper et de gérer les points de blocage.

Menaces :

- Concertation difficile suite à des intérêts divergents marqués : prévisions de réunions complémentaires de concertation/discussion avec certains acteurs du territoire afin de lever les points de blocage
- Concertation non facilitée à distance (contexte Covid-19) : organisation dans la mesure du possible de réunions de concertations en présentiel dans des lieux permettant d'appliquer les gestes barrières et en s'adaptant aux mesures sanitaires en vigueur.

**Localisation des Groupes de Concertation Territorialisée du projet
d'extension du périmètre Natura 2000**

